

Compte-rendu de la réunion des professeurs du 21/04/10 (Institut français, **18h**

Absents : Stephane Pecquet, Matthiew Hall, Ebru Mine

1. Élaboration du programme du concert des professeurs du 30 mai (Saint-Benoît)

- A l'issue de la réunion, le programme est incomplet et imprécis
- M. Stern (Directeur) demande aux professeurs d'y réfléchir sérieusement pendant les vacances dans le but de proposer une version définitive pour la 2^{ème} semaine de mai au plus tard
- Elif Bleda s'excuse de ne pouvoir participer à cet événement pour raisons familiales

2. Intervention des professeurs de l'EFMI au Lycée Saint-Benoît

- Le Directeur rappelle l'objet et les modalités de cette intervention en classes de Hazirlik
- Une feuille circule pour connaître les disponibilités de chacun : le lundi 17 mai à 13h30 apparaît comme la meilleure date.

3. Concert des Ministrings

- Il est rappelé à tous l'importance de cet événement, auquel vont également participer des élèves de l'EFMI (groupes de J. Rigaudias et de M. Stern)
- Le Directeur fait le lien entre ce concert et la nécessité de développer les pratiques collectives de la musique à l'EFMI : en 2009-10, seuls 8 élèves sur plus de 90 inscrits en cycle font de la musique d'ensemble, ce qui est très insuffisant.

4. Évènements

- 2^{nde} audition générale : à organiser le samedi 19 ou 26 juin
- une audition des élèves adultes en juin également
- Le Directeur rappelle aux professeurs la nécessité d'organiser des auditions de classe avant les examens de juin car tous les élèves ne peuvent participer aux auditions générales.

5. Projet pédagogique pour 2010-11

- M. Stern fait part aux professeurs de ses réflexions sur la façon de développer fortement les pratiques collectives à la rentrée prochaines. Trois formules sont soumises à la discussion : A : maintien du système actuel (seul le solfège est obligatoire en cycle) ; B : solfège + pratique collective (pré-cycle + cycle 1 :

chorale, percussions, Cycles 1 et 2 : musique d'ensemble ou musique de chambre) ; C : maintien du pré-cycle dans la forme actuelle, solfège + pratique collective obligatoires à partir du cycle 1.

- Un débat est organisé sur cette question, puis un **vote consultatif** : formule A : 1 voix ; formule B : 7 voix ; formule C : 2 voix. Il apparaît que les professeurs sont très favorables au développement nécessaire des pratiques musicales collectives, mais également conscients des difficultés relatives à sa mise en œuvre (coût, transports, déplacements multipliés, etc.). Chacun a bien conscience que l'EFMI fonctionne comme une école privée et qu'il ne faut pas perdre d'élèves. La formule hors-cycle peut également être améliorée (possibilité d'intégrer un cycle par examen, ouverture aux ateliers, cours de solfège, etc.)
- Le Directeur assure qu'il transmettra prochainement les souhaits des professeurs à la Présidente de l'EFMI et qu'une décision sera prise à ce sujet.
- Autres propositions pédagogiques : une formule à la carte de 20 cours / an pour les adultes, qui s'ajoute à la possibilité d'un cours hebdomadaire (30 cours / an) ; une formule piano + autre instrument (cycle et hors-cycle)

6. Examens de fin d'année

Le Directeur rappelle les points suivants :

- Les examens seront organisés du 21 au 26 juin 2010. Un planning sera établi début juin.
- Maintien d'un examen en fin de pré-cycle (Jury interne de 2 professeurs + le Directeur) ; 1 morceau au choix : nécessité d'harmoniser les niveaux avant l'entrée en cycle 1.
- Examens à l'intérieur d'un cycle : 1 morceau au choix de l'élève (avec accord du professeur), **donné 6 semaines avant** (c'est à dire la première semaine après les vacances). Jury composé du professeur, d'un professeur extérieur et du Directeur)
- Examens de fin de cycles : 1 morceau au choix de l'élève + 1 morceau imposé (choisi dans les listes de morceaux d'examen fournies ou dans les recueils / instruments et par cycles de la bibliothèque de l'EFMI). Le programme d'examen, donné 6 semaines avant aux élèves, doit être au préalable soumis au Directeur pour accord. Jury composé du professeur, d'un professeur extérieur et du Directeur.
- Accompagnateurs : un budget a été prévu pour les professeurs pianistes qui accompagneront les élèves dans d'autres classes que la leur.
- Membres extérieurs du Jury : chaque professeur peut proposer un nom et les coordonnées de la personne. En piano, il faut trouver au moins 2 personnes.
- Examens de solfège : la note de solfège se compose de la moyenne des 3 évaluations, plus d'une note d'oral. Il faut rappeler aux élèves que le

changement de cycle suppose d'avoir réussi sa 4ème année de solfège du cycle.

7. Questions diverses

- Serhan Erkol intervient sur les retards fréquents du paiement des professeurs de la part de certaines familles. Il explique que ce système s'apparente à des leçons privées et non au fonctionnement d'une école. Le Directeur explique qu'il n'est plus possible que l'argent des cours passe par l'Association et que pour se conformer au droit de ce type d'Association, les statuts ont été modifiés. Impossible donc de revenir au système précédent. J. Rigaudias et J. Giansily rappellent à Serhan les problèmes des années passés et soulignent que désormais, les cours sont payables d'avance, même si c'est avec un peu de retard. Le Directeur souligne qu'en cas de retard de paiement, il peut lui-même intervenir auprès des familles. Il est proposé au Directeur d'envoyer un mail à tous les élèves et parents d'élèves de l'école en fin de trimestre pour leur rappeler les dates de paiement pour le trimestre suivant : proposition acceptée.
- Plusieurs professeurs soulignent que les absences des élèves sont trop nombreuses et que le rattrapage des cours devient souvent difficile, voire impossible pour les professeurs qui ont beaucoup d'élèves. Il semble qu'un certains nombres de familles profitent un peu abusivement de la souplesse introduite dans le nouveau règlement. Le Directeur rappelle la difficulté à quantifier le délai pour prévenir d'une absence. J. Giansily propose de limiter à 1 (ou 2) les absences rattrapables par trimestre. L'ensemble des professeurs approuve cette proposition qui sera prochainement soumise au Bureau par le Directeur.

La séance est levée à 20h30